

ARRÊTÉ N° 2025 – 67

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE (ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

La Directrice de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 719 à D. 719-40 et D. 741-9 à D. 741-11;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;
Vu l'arrêté 2025-28 relatif à la composition du comité consultatif électoral ;
Vu l'arrêté 2025-37 relatif aux élections partielles de membres enseignants au conseil d'administration ;
Vu le règlement intérieur ;

ARRETE

Article 1 : Composition du bureau de vote des élections des représentants enseignants au Conseil d'administration

La composition du bureau de vote du scrutin relatif à l'élection des représentants enseignants au Conseil d'administration qui se dérouleront le mardi 25 et le mercredi 26 novembre 2025 est la suivante :

Président du bureau de vote : Gaëlle CHEVALIER – Secrétaire Générale
Assesseurs désignés : Frédéric FERRAZZOLA et Céline SAVILL

Article 2 : Exécution

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 21 novembre 2025,

Alessia LEFÉBURE
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 21/11/2025

DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 21/11/2025